

A PROPOS DE QUELQUES NOMS DE LIEUX DE LA «CHANSON DE ROLAND»

par PAUL AEBISCHER

*A Martín de Riquer, en commun souvenir
de Chernuble de Munigre.*

Ne croyez pas, mon cher ami, que si je joins votre nom dans cette dédicace à celui de Chernuble de Munigre, le vassal de Marsile dans le texte d'Oxford de la *Chanson de Roland*, ce ne soit que par simple jeu d'esprit, ou par suite de je ne sais quelle affectation de fantaisie baroque, ou par amour de l'extravagant : j'ai au contraire, pour agir de la sorte, d'excellentes raisons. Il se trouve en effet que Chernuble était le possesseur d'un des fiefs identifiables — nous allons revenir sur ce point — du royaume de Saragosse, et que ce fief, l'actuel Monegros, devait s'étendre jusqu'aux abords du rio Cinca, c'est-à-dire tout à l'est des terres musulmanes. Et je voudrais croire que vos ancêtres, eux, habitaient dans la partie occidentale de cette «marche», la future *Marca hispanica*, marche nommée citée dans la *Chanson*, si bien qu'après tout entre Benavent et les Monegros la distance n'était guère considérable : j'imaginerais volontiers qu'il y a douze siècles, entre vos aïeux d'une part et Chernuble de l'autre, il y a eu de ces contacts frontaliers consistant en expéditions nocturnes, en razzias qui ne se soldaient guère que par le vol de quelque tête de bétail, de quelque belle musulmane aussi ou de quelque chrétienne aux cheveux blonds. Région que j'ai parcourue des dizaines de fois, désert des Monegros, pauvre fief de Chernuble que j'admire comme étant l'un des paysages les plus impressionnants de l'Espagne, par son dépouillement et par la magnificence de ses couchers de soleil. Région toute proche d'autre part de cette Cerdagne qui, par un double et singulier hasard, a fait de moi, grâce à vous, ce que nous appelons un «Père Rollandiste». Invité en 1947 à donner trois conférences aux cours de vacances or-

ganisés cette année-là par l'université de Barcelone à Puigcerdà, j'eus le plaisir d'y rencontrer le professeur Kohler, qui préparait alors un volume de mélanges en l'honneur d'Ernest Hoepffner; il eut l'amabilité de m'inviter à y collaborer et, comme un article d'histoire littéraire s'imposait, je pris le parti de coucher sur le papier les idées que depuis longtemps je développais à mes étudiants concernant l'épisode de Baligant, épisode qui à mon avis est une des pièces maîtresses du *Roland* d'Oxford. L'an d'après, ayant été réinvité à Puigcerdà, c'est vous que j'y trouvai: vous voulûtes bien apprécier favorablement mon article qui venait de paraître et exprimer le vœu que je continue mes recherches sur la *Chanson*. Mes voyages en Espagne se conjuguant alors avec des séjours en Scandinavie, je décidai de m'occuper de la *Karlamagnús saga*: et voilà comment, grâce à vous, grâce à Puigcerdà, grâce à mes amis barcelonais, je fus amené à reprendre certains points de l'histoire de l'épique française, à les éclairer d'une lumière d'autant plus nouvelle qu'elle venait du nord, et qu'elle se manifestait en des langues que les romanistes ne pratiquent pas couramment.

* * *

On a beaucoup disputé depuis un siècle des noms de lieux de la *Chanson de Roland*. Inutile de refaire ici l'historique de ces recherches et des examens plus ou moins critiques auxquelles elles ont donné lieu: qu'il me suffise de fixer certaines étapes. Gaston Paris a noté que le *Roland* «cite surtout des villes situées entre Roncevaux et Saragosse, ou aux environs de cette dernière, comme *Valterme* (Valtierra), *Tuele* (Tudela), et la terre de Pine, qui, si je ne me trompe, doit se laisser retrouver dans les environs de ces deux villes»,¹ ce qui du reste est probablement inexact. Quant aux autres noms qu'il mentionne, Sezilie, Noples, Commibles, Cordres et Galne, l'illustre romaniste est hésitant, et se contente presque toujours de rejeter purement et simplement les solutions proposées jusqu'alors. Plus de cinquante ans après, Boissonnade lui aussi a reconnu que «l'Espagne de la *Chanson de Roland* est surtout celle de l'Ebre, que les limites que lui assigne le poète sont les ports d'Aspe, Durestant, Daroca de Jiloca ou Durera».² Constatation générale exacte dans son ensemble, bien qu'elle soit basée sur des identifications hasardées, puisqu'on ne sait en réalité comment identifier Durestant, et qu'il est bien improbable qu'il s'agisse de Daroca ou de Durera.

1. G. P[ARIS], *La géographie de la Chanson de Roland*, in *Revue critique d'histoire et de la littérature*, 4^e année, 2^e semestre (1869), pp. 173-176.

2. P. BOISSONNADE, *Du nouveau sur la Chanson de Roland*, Paris, 1923, pp. 74 sqq.

Mais Boissonnade, qui était un historien de valeur en même temps qu'un toponymiste amateur, n'y regardait pas de si près, et se contentait de bien peu pour retrouver dans la nomenclature géographique moderne les noms de lieux de la *Chanson de Roland*. Un des exemples les plus aptes à faire toucher du doigt la fantaisie de sa méthode est sans doute son identification de *Commibles*, endroit cité au vers 198 d'*Oxf.* comme étant celui d'une des cités conquises par Roland pour son oncle. Pour Boissonnade, *Commibles* n'est autre que *Monubles*, *despoblado* qui appartenait à l'archidiaconé de Calatayud et au diocèse de Tarazona-Tudela. Après avoir réduit sans crier gare *Commibles* en *Comibles*, le savant historien constate que, «du point de vue philologique», *Monubles* ne s'éloigne pas de *Comibles*: «ils ont le même nombre de syllabes ; la dernière de ces syllabes est absolument la même dans *Comibles* et dans *Monubles*; ils ont exactement le même nombre de lettres. Ils occuperaient dans la strophe la même place, conforme au rythme». ³ C'est le cas, me semble-t-il, de rappeler le proverbe italien : *Chi si contenta gode. Et, pour m'en tenir là*, trouvant au vers 1555 le nom d'*Escababi*, porté par un chef sarrasin auquel Roland tranche la tête à Roncevaux, il estime que cet anthroponyme «rappelle singulièrement le village d'*Escaba*, dans la vallée d'*Ezcabarte* et dans le district de Pampelune», ⁴ sans qu'il explique comment et pourquoi un toponyme serait devenu un anthroponyme, ni comment et pourquoi le nom d'un village basque se serait transformé en un nom de guerrier sarrasin.

Il est clair que de pareilles exagérations, ou mieux de pareilles aberrations, ne pouvaient que provoquer chez les esprits pondérés une juste réaction ; et l'on comprend presque que M. Menéndez Pidal ait pu admettre que tous les noms géographiques cités par la *Chanson* sont fabuleux, qu'à l'exception de *Cordres*, dont il est hors de doute selon lui qu'il est «une adaptation du mot 'dactylique' espagnol *Cordoba*, aucun autre ne peut être identifié», et qu'il est donc vain de s'attacher à reconstruire cette géographie fantastique, «en corrigeant par exemple *Balaguer* pour *Balagued* et *Tudela* pour *Tuele*», étant donné qu'il s'agit d'appellations qui échappent à la réalité, que ce n'est là que «la preuve d'un goût, fort ancien en France, pour situer l'action des épopées hors de toute réalité historique et géographique, particulièrement lorsqu'il s'agit de guerres menées en Espagne», que «les conquêtes de Charles en Espagne, avant le désastre de Roncevaux, ne sont qu'un répertoire de noms fabuleux», du fait que «de-

3. P. BOISSONNADE, *op. cit.*, p. 122.

4. P. BOISSONNADE, *op. cit.*, p. 107.

puis le XI^e siècle au moins, l'épopée française vivait dans un complet esprit romanesque, friand de pays imaginaires». ⁵

Mais l'équation *Sarraguce* = *Saragosse* n'est nullement imaginaire, pas plus que *Rencesvals* = *Roncesvaux*. Voir par ailleurs *Tudela* dans le *Tuebe* d'*Oxf.* est d'autant moins osé que les textes norrois, basés sur un manuscrit français aussi ancien que le Digby, manuscrit français dont une des caractéristiques était précisément le maintien du -d- intervocalique provenant d'un -t- plus ancien, fournissent les graphies *Rudile* et *Crudele* (cette dernière figurant dans le fragment o, le premier en date des manuscrits de la *Saga af Runzivals bardaga*), graphies qui toutes incorrectes qu'elles soient, témoignent en faveur d'une leçon originaire *Tudele*. ⁶ Et j'ai montré ici même, il n'y a guère, en faisant appel à certains traits de morphologie et de phonétique locales, ⁷ que *Sebre* et *Balaguet* peuvent sans difficulté, quoi qu'on en ait dit, être identifiés à l'*Ebre* et à *Balaguer*. Pourquoi enfin, au nom du ciel, refuser de voir dans la «terre de Pine» du vers 199 tout simplement le *Pina* des environs de Saragosse, solution proposée déjà par Tavernier ⁸ — mais non comme le prétend à tort Boissonnade ⁹ par Baist, pour qui en effet «die terre de Pine ... schwerlich mit Pina bei Saragossa zu identifizieren ist», ¹⁰ opinion qu'il ne motive du reste même pas —, tandis que Boissonnade penserait, avec moins de vraisemblance me semble-t-il, à *Pinna* ou *Penna* en Sobrabe? ¹¹

Tout cela est très beau, va-t-on m'objecter. Mais ne serions-nous pas déjà sur le chemin glissant et trompeur des identifications arbitraires? Certes, entre les étymologies d'un Meyer-Lübke, fondées presque toujours sur le roc, et celles, irisées et fragiles comme une bulle de savon, d'un Leo Spitzer, la distance est grande: mais où se trouve la limite précise qui sépare les unes des autres? Ce qui peut sembler convaincant à tel savant peut paraître douteux ou faux à tel

5. R. MENÉNDEZ PIDAL, *La Chanson de Roland et la tradition épique des francs*, Paris, 1960, pp. 159-161.

6. P. AEBISCHER, *Rolandiana borealia. La Saga af Runzivals bardaga et ses dérivés scandinaves comparés à la Chanson de Roland. Essai de restauration du manuscrit français utilisé par le traducteur norrois*, in *Publications de la Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne*, XI, Lausanne, 1954, p. 101.

7. P. AEBISCHER, *Les graphies toponymiques «Sebre» et «Balaguet» de la «Chanson de Roland», ms. Digby*, in *Boletín de la Real Academia de Buenas Letras de Barcelona*, vol. XXVIII (1959-1960), pp. 185-209.

8. W. TAVERNIER, *Beiträge zur Rolandsforschung. III. Turolodus (2. Fortsetzung)*, in *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, vol. XXXIX (1913), p. 140.

9. P. BOISSONNADE, *op. cit.*, p. 114.

10. G. BAIST, *Variationen über Roland 2074, 2156*, in *Beiträge zur romanischen und englischen Philologie. Festgabe für Wendelin Foerster zum 26. Oktober 1901*, Halle a. S., 1902, p. 218, note 3.

11. P. BOISSONNADE, *op. cit.*, loc. cit.

autre : c'est dire qu'on ne prendra jamais assez de précautions pour élucider les problèmes qui nous intéressent. Précautions dont la première consiste à ne point prétendre tout expliquer, à admettre d'entrée de jeu qu'un certain nombre de ces toponymes rolandiens ont pu naître de la fantaisie de l'auteur, qu'ils n'ont aucun correspondant dans la réalité. Précautions dont la seconde consiste à ne point aller chercher trop loin de Saragosse les noms de lieux actuels dans lesquels on prétend voir les noms cités dans la *Chanson* : cela pour la simple raison que les identifications sûres ou presque sûres auxquelles on a jusqu'ici abouti ne se rapportent guère qu'au bassin moyen de l'Ebre, de Roncevaux à Balaguer. Précautions dont la troisième postule l'utilisation judicieuse, quand elles existent, des variantes fournies par tous les manuscrits du *Roland*, et non pas seulement par *Oxf.* Comme l'a justement remarqué M. Burger, «il arrive souvent au copiste d'Oxford de trébucher précisément sur les noms propres», dans les cas par exemple de *Datliun e Balbiun* pour *Dathan e Abirun*, de *quascas marine* pour *qu'ad Almarie*, d'*Islonde* pour *Irlande*, et dans d'autres encore, pour lesquels «la bonne leçon est fournie par l'un ou l'autre des remaniements».¹²

* * *

Mais trêve de théorie, et commençons par *Munigre*, en laissant de côté le prénom Chernuble porté par notre personnage, prénom qui n'est évidemment qu'une invention pure et simple de l'auteur. Il n'est pas aisé, ai-je remarqué naguère,¹³ de rétablir l'état de la graphie originaire de ce nom de lieu, du fait que les divers manuscrits de la *Chanson* fournissent des données assez dissemblables. Le manuscrit *V₄*, en effet, parle de «Cornuble de *Valnigre*»,¹⁴ de même que le texte norrois précise que ce personnage était «de cette ville qui s'appelle *Valnigere*»¹⁵ — le ms. *b* ayant la leçon *Valterne* due à une évidente confusion —. D'autre part, le manuscrit de Châteauroux a «Cornuble de *Mont Nigren*»,¹⁶ tandis que celui de Cambridge a «Gesmenble ... de *Brunorren*».¹⁷ Cette dernière leçon étant aberrante, restent en présence d'un côté le *Munigre* de *Oxf.*, duquel on peut rap-

12. A. BURGER, *Sur la géographie du Roland et sa date*, in *Romania*, vol. LXXIV (1953), p. 159.

13. P. AEBISCHER, *Rolandiana borealia*, p. 156.

14. *Les textes de la Chanson de Roland édités par Raoul Mortier*, t. II, *La version de Venise IV*, Paris, 1941, vers 916, p. 27; cf. *La Chanson de Roland nel sesto assonanzato franco-italiano*, p. p. G. GASCA QUEIRAZZA, Torino, s. d., vers 917, p. 50.

15. P. AEBISCHER, *op. cit.*, p. 156.

16. *Les textes...*, t. IV, *Le manuscrit de Châteauroux*, Paris, 1943, vers 1352, p. 39.

17. *Les textes...*, t. VII, *Le texte de Cambridge*, Paris, 1943, vers 251-252, p. 8.

procher le *Mont Nigre* de CV_7 , et de l'autre le *Valnigre* de V_4 et le *Valniger* du texte norrois. Il n'y a donc ici aucune raison de refuser la priorité à la leçon Digby, étant donné que le *Val-* paraît être une interprétation postérieure d'un *Mon-* ou *Mont-* qui aurait été la leçon originale. Mais s'il est exact, ainsi que l'a remarqué Tavernier,¹⁸ que la concordance d' OV_4 et de CV_7 assure que le *-g-* de *Munigre* est ancien, il n'en est pas moins vrai que, la laisse LXXVIII assonnant en *-ei-*, ce *Munigre* doit être émendé en **Muneigre*.

Forme qui, tout autant que *Munigre*, est bien proche de *Monegros*. Je ne sache pas que ce toponyme ait jamais fait l'objet d'une recherche étymologique sérieuse. L'assertion de Boissonnade que *los Monegros* doivent leur nom peut-être au «voisinage de l'ancienne ville celtibérienne de *Munebrega*, située non loin de là»,¹⁹ n'a aucun fondement du fait que cette localité est sise en réalité à 14 km au sud de Calatayud, c'est-à-dire à plus de cent trente kilomètres de Bujaraloz, et qu'au surplus on ne peut rapprocher phonétiquement **Muneigre*, *Munigre* de *Munebrega*. Notre auteur suggère du reste une autre possibilité, à savoir que le nom en question soit dû à l'aspect général de la région, soit, j'imagine, à la tonalité sombre de cet ensemble sans guère de verdure que constituent les Monegros. Possibilité qui devient une certitude lorsqu'on sait, comme a bien voulu m'en informer M. Lacarra, que des documents du monastère de Sigena, conservés aujourd'hui aux Archives de Huesca, mentionnent en 1188 un «locum que dicitur Campus asinorum in *Montenigro*» — il s'agit évidemment de l'actuel Candanos —, que «*Montisnigri*» apparaît aussi en 1226, et qu'en 1229 ce monastère devient propriétaire de «illam villam de Borgalaroz quam in *Montenigro* ... habemus», soit de Bujaraloz. Notons au surplus qu'il existe à l'extrémité est des Monegros, à une quinzaine de kilomètres au sud de Fraga, dans un angle que dessinent le Sègre et l'Ebre, une élévation de quatre cent dix mètres environ appelée *Montnegre*.

Il y a, comme preuve de l'identité de *Munigre* et de *Monegros*, un tout autre élément encore, que je ne voudrais pas négliger et qui n'a du reste pas été négligé non plus par Boissonnade : l'élément descriptif fourni par la *Chanson* quand elle parle du fief de Chernuble. Ce grand seigneur païen, quand il s'avance pour demander de combattre les Français, qu'il se présente avec sa chevelure flottant jusqu'à terre, dans toute sa puissance herculéenne, dit ²⁰ que

18. W. TAVERNIER, *art. cit.*, p. 140, note 26.

19. P. BOISSONNADE, *op. cit.*, p. 94.

20. J. BÉDIER, *La Chanson de Roland. Commentaires*, Paris, s. d. [1927], p. 210, note avec raison que dans le «ço dit» du texte *dit* a peut-être comme sujet Chernuble, et qu'ainsi la vanterie du personnage commencerait ici, en style indirect.

Icele tere ... dun il esteit,
 Soleill n'i luist ne blet n'i poet pas creistre,
 Pluie n'i chet, rusee n'i adeiset,
 Piere n'i ad que tute ne seit neire;
 Dient alquanz que diables i meignent (vers 978-983).

Or quelle description, à l'exception du soleil qui n'y brille pas, ce qui est tout le contraire de la réalité — et je fais appel à votre témoignage, mon cher Marcel, vous qui, victime d'une panne banale, il y a quelque dix ans, à peu de kilomètres de Bujaraloz, avez attendu des heures sous un soleil de feu, sans que vous eussiez pu trouver le moindre carré d'ombre — ; quelle description, dis-je, convient mieux aux Monegros ? Ces Monegros qu'Elisée Reclus²¹ range parmi les plus vastes et les plus inhabitables de ces terrasses désertiques qui se suivent dans le bassin de l'Ebre, de ces terrasses au climat extrême, non seulement de l'été à l'hiver, mais encore dans une même saison, je dirais dans une même journée ; de ces solitudes où à l'âpre hiver fait suite un été intolérable, alors que partout «des roches éclatantes de lumière répercutent... les rayons du soleil». Nous avons dans ces vers, bref, la notation poétique d'une impression directe, vécue. Inutile, dès lors, comme l'a voulu Baist, de situer Munigre en Afrique,²² puisque les Monegros sont un véritable pan de terre africaine tombé entre la Sierra d'Alcubierre et l'Ebre ; inutile aussi, comme l'avait pensé antérieurement Gaston Paris²³ qui, du reste, faisait suivre sa suggestion d'un point d'interrogation, à la Sierra Morena, puisque celle-ci n'a de loin pas l'aspect sinistre et désertique auquel fait allusion la *Chanson* : l'identification de *Munigre* avec les *Monegros*, admise par Jenkins,²⁴ par Bertoni,²⁵ par Whitehead²⁶ entre autres, s'impose à mon avis, plus encore que par la ressemblance extérieure des deux formes, par le caractère même des paysages.

* * *

Passons au problème que pose la localisation de *Cordres*, problème qui lui aussi a sollicité la curiosité de bien des savants, et que l'on peut aujourd'hui considérer comme résolu en faveur du *Cortes* aragonais, de sorte que, si j'en rappelle les données, c'est qu'il importe, pour la résolution du cas suivant, qu'il ne subsiste plus aucune obscurité.

21. E. RECLUS, *Nouvelle géographie universelle*, I, Paris, 1875, pp. 825-826.

22. G. BAIST, *art. cit.*, p. 218.

23. G. P[ARIS], *art. cit.*, p. 174.

24. *La Chanson de Roland. Oxford version*, ed. T. ATKINSON JENKINS, revised edition, Boston, etc., s. d. [1924], pp. 345 et 80.

25. G. BERTONI, *La «Chanson de Roland»*, editio maior, Firenze, 1936, p. 571.

26. *La Chanson de Roland*, p. p. F. WHITEHEAD, Oxford, 1946, p. 172.

Cordres — telle est la graphie du ms. Digby — est mentionné deux fois tout au début du *Roland*. Lorsque Marsile songe à envoyer une ambassade à Charlemagne, il sait que ce dernier «est al siege a Cordres la citet» (v. 71); et au moment où Blancandrin, son ambassadeur, arrive auprès de l'empereur, celui-ci est «balz e liez», car «*Cordres* a prise e les murs peceiez» (v. 97). Qu'il s'agisse d'une ville située à quelque distance de Saragosse, mais non à une très grande distance, voilà qui est évident : c'est donc avec raison que Gaston Paris déjà a rejeté l'identification de *Cordres* avec *Cordoue*, puisqu'«il est clair que la ville désignée par ce mot est, comme les autres, près des Pyrénées. En effet — continue-t-il —, Charlemagne est au siège de Cordres quand Marsile délibère avec ses conseillers ; Marsile envoie son ambassade qui arrive la même jour, quand la ville est prise, et il semble que ce soit encore le même jour que Ganelon, après être allé à Saragosse avec les envoyés de Marsile, rejoint Charlemagne dans son camp. Mais Charlemagne n'est plus devant Cordres ; il "aproismet sun repaire", c'est-à-dire, je pense, qu'il s'est rapproché de France».²⁷ Argumentation qui a été reprise dans d'autres termes, mais d'une façon moins convaincante, par Boissonnade, quand il dit que «Cordres est certainement dans le bassin de l'Ebre sur la route de Saragosse à Pampelune et aux Pyrénées. L'ambassade du roi Marsile y parvient en une seule journée, quand la ville est prise. C'est également en une journée que Ganelon revient de sa mission à Saragosse et rejoint Charlemagne au camp des Francs. C'est seulement dans un conte de fées que le trajet entre Cordoue et l'Ebre pourrait être accompli en un laps de temps aussi court».²⁸ Et ce même savant remarque que Cordres avait d'ailleurs une certaine importance, égale ou même supérieure à celle de Valtierra et d'autres villes dont le trouvère fait les chefs-lieux des grands vassaux de Marsile, qu'«elle occupait une position géographique heureuse, sur les confins des trois États de Navarre, d'Aragon et de Saragosse», qu'elle se trouvait à un noeud de routes, et qu'elle était dominée par un château-fort et avait conservé jusqu'au XIV^e siècle sa population mauresque. J'ajouterai à ces indications ceci encore, que le site de Cortes a été très anciennement habité,²⁹ ce qui, chose curieuse, pour le dire en passant, est le cas également pour Valtierra.³⁰

27. G. P[ARIS], *art. cit.*, p. 176.

28. P. BOISSONNADE, *op. cit.*, pp. 126-128.

29. Voir J. MALUQUER DE MOTÉS, *Contribución al estudio del estrato superior del poblado de Cortes de Navarra*, in *Príncipe de Viana*, año XVII (1955), pp. 117-132 (avec une bibliographie); J. MALUQUER DE MOTÉS, L. VÁZQUEZ DE PARGA, *Avance del estudio de la necrópolis de «La Atalaya» Cortes de Navarra*, in *Príncipe de Viana*, año XVIII (1956), et surtout J. MALUQUER DE MOTÉS, *El yacimiento hallstático de Cortes de Navarra*, *Estu-*

Toujours d'après Boissonnade, le nom de Cortes apparaît dans les chartes dès la première moitié du XIII^e siècle sous les formes *Curtes* ou *Cortes*, cette dernière étant la plus fréquente. Sans doute ce *Cortes* diffère-t-il extérieurement du *Cordres* du manuscrit Digby : mais il faut bien noter que cette leçon est particulière à ce manuscrit, puisque tant C³¹ que V₇, ont *Cordes* dans les passages qui mentionnent notre ville, et que cette forme est également celle des mss. B et b de la *Saga af Runzivals bardaga*, l'*Acordies* de a n'étant qu'une dérivation postérieure.³² Quant au texte allemand de Conrad, il donne *Corderes* au vers 609,³³ et le manuscrit V₄, lui,³⁴ a par deux fois *Cordoa*, intrusion patente, dans l'historique de notre graphie, du nom de *Cordoue*. Intrusion qui à mon avis n'est pas la première : je croirais volontiers que la forme usitée par l'auteur de la *Chanson* a dû être **Cortes*, et que ce toponyme sans importance, inconnu à presque tous, aux copistes de la *Chanson* en particulier, a passé à *Cordes*, *Cordres*, sous l'influence déjà de *Cordres* «Cordoue». Car cette forme, pour la dénomination de la ville andalouse, est certainement ancienne : qu'il me suffise de faire appel au témoignage de la *Chanson de Guillaume*, dont la date de composition, selon M. Frappier, «ne s'éloigne pas à l'excès du *Roland d'Oxford*», parce que, sans qu'il veuille rejeter les hypothèses qui la vieillissent davantage, il n'est pas enclin à la regarder comme plus récente que le milieu du XII^e siècle,³⁵ Mme. Wathelet-Willem précisant même qu'elle aurait été rédigée aux environs de 1140.³⁶ Or cette *Chanson de Guillaume*, par trois fois, parle du «reis Deramed» qui «est issu de *Cordres*»,³⁷ toponyme qui y figure une autre fois encore³⁸. Il s'ensuit donc que le *Cordres d'Oxf.* est bien un *Cordres*, mais un *Cordres* qui, contrairement à l'alléga-

dio crítico. I et II, in *Excavaciones en Navarra*, vol. IV, Pamplona, 1954, et VI, Pamplona, 1958.

30. J. MALUQUER DE MOTES, *La necrópolis de la Edad del Hierro de la Torraza, en Valtierra (Navarra)*, in *Príncipe de Viana*, año XV (1953), pp. 243-269.

31. *Les textes...*, t. IV, *Le manuscrit de Châteauroux*, Paris, 1943, vers 90 (= Oxf. 71) et 90, p. 3.

32. P. AEBISCHER, *Rolandiana borealia*, pp. 91 et 92.

33. *Les textes...*, t. X, *Le texte de Conrad*, Paris, 1944, vers 609, p. 13.

34. *Les textes...*, t. II, *La version de Venise IV*, Paris, 1941, vers 72 (=Oxf. 71) et 95 (=Oxf. 97), p. 3. Cf. l'édition GASCA QUEIRAZZA, p. 6.

35. J. FRAPPIER, *Les chansons de geste du cycle de Guillaume d'Orange. I. — La Chanson de Guillaume. Aliscans. La Chevalerie Vivien*, Paris, 1955, p. 156.

36. J. WATHELET-WILLEM, *Sur la date de la «Chançon de Willame»*, in *Les lettres romanes*, vol. VII (1953), pp. 331-349. Cf. M. DE RIQUER, *Les chansons de geste françaises*, 2^e édit., Paris, 1957, p. 143.

37. *La Chançon de Guillelme. Französische Volksepos des XI. Jahrhunderts, kritisch herausgegeben von HERMANN SUCHIER*, in *Bibliotheca normannica*, VIII, Halle, 1911, vers 13, 39 et 963 du texte de Chiswick.

38. *Op. cit.*, vers 1198 du même texte.

tion de Ferdinand Lot,³⁹ n'est nullement Cordoue. C'est qu'il nous faut bien admettre ceci, que les *Cordres* épars dans l'épique française désignent au moins trois localités très distinctes. Comme l'a justement mis en lumière M. Burger, l'identité du premier *Cordres*, celui du *Roland* d'Oxford, avec Cortes de Navarra «nè soulève aucune difficulté et s'adapte admirablement au récit de Turolde». ⁴⁰ Mais le savant genevois remarque pertinemment, d'une part que «sans doute, *Cordres* est en vieux-français l'équivalent du latin *Corduba*, du français *Cordoue*», mais que de l'autre M. Grégoire a montré que le chanson de *Guibert d'Andrenas*, au vers 1298, mentionne une cité de *Cordres* qui est certainement Corinthe, dont le nom grec *Κόρινθος*, s'est prononcé *Κόριθος* dès le VI^e siècle de notre ère, et que l'iota atone est très vite tombé dans la prononciation vulgaire, d'où *Κόρθος*, Si bien que M. Burger conclut que «si *Corinthe* a pu être appelée *Cordres*, à plus forte raison *Cortes*; on imagine en effet sans peine que les clercs qui accompagnaient les armées françaises en Espagne, apprenant qu'à quelque distance de Tudela, où opéraient les chrétiens en 1087, se trouvait une ville du nom de *Cortes*, l'aient immédiatement identifiée à la *Corduba* des chroniques latines, dont Adhémar de Chabannes disait qu'elle était le point extrême des conquêtes de Charlemagne» et que, bref, «Cordres est bien une Cordoue, mais cela ne l'empêche pas d'être Cortes et non la capitale andalouse». On ne saurait mieux dire.

* * *

C'est donc aux environs de Cortes, alors assiégée, que Charlemagne avait dressé son camp; c'est là qu'il se tenait avec son état major, là qu'arrivent les envoyés de Marsile, Blancandrin et ses neuf compagnons, quelques heures après que l'empereur avait conquis la ville. C'est de là que les ambassadeurs païens repartent pour Saragosse, accompagnés par Ganelon. Au cours de ce bref voyage, la conversation s'engage entre les deux chefs de mission. Cette conversation, Blancandrin, diplomatiquement, l'introduit par un éloge de Charlemagne :

39 F. Lot, *Etudes sur les légendes épiques françaises. V. La Chanson de Roland. A propos d'un livre récent*, in *Romania*, t. LIV (1928), pp. 362-363. — Les lignes consacrées à Cordres par Boissonnade et Ferdinand Lot son d'ailleurs fort amusantes, du fait qu'elles prouvent que ces savants ont été plus des savants de cabinet que des voyageurs, ce qui parfois est déplorable. Boissonnade, en effet, *op. cit.*, p. 127, comme dernière preuve que *Cordres* ne peut être *Cordoue*, dit que «la forme latine *Corduba*, qui a donné *Córdoba* en espagnol, ne peut avoir abouti à une forme romane française telle que *Cordres*». A quoi Lot répond, *art. cit.*, p. 363, que «la forme *Córdoba* a certainement existé puisque la bastide de *Cordres* dans le Midi lui doit son nom»: il ne se doute même pas que cette accentuation sur la syllabe initiale est déjà celle de la ville andalouse.

40. A. BURGER, *art. cit.*, pp. 167-168.

ce grand conquérant, dit-il, qui a porté ses armes victorieuses jusqu'en Pouille et en Calabre, jusqu'en Angleterre aussi,

Que nus requert ça en la nostre marche? (vers 874)

Après une réponse assez vague de Ganelon, Blancandrin insinue que peut-être l'empereur est mal conseillé : à quoi Ganelon, encore sous le coup du choix périlleux dont il a été l'objet, choix qui a été provoqué par l'intervention de Roland, remarque que ce dernier est seul, par son orgueil, à inciter son oncle à poursuivre la guerre. Et, pour donner un exemple de cet orgueil, il apporte ce témoignage :

Er matin se deit li empere suz l'umbre,
Vint i ses niés, out vestue sa brunie,
E out predet de juste Carcasonie ;
En sa main tint une vermeille pume :
«Tenez, bel sire, dist Rollant a sun uncle,
De trestuz reis vos present les curunes!» (vers 383-388)

Seul, dans ce passage, nous intéresse le nom de *Carcasonie*. Il était certes tentant de l'identifier avec celui de *Carcassonne* : aussi bien des commentateurs s'y sont laissé prendre, depuis Léon Gautier⁴¹ jusqu'à, tout récemment, M. Whitehead⁴² et Hilka-Rohlf.⁴³ Et si dans les éditions Bertoni⁴⁴ et Roncaglia⁴⁵ le nom de Carcassonne est suivi d'un point d'interrogation, c'est que dès 1927 Foulet avait exprimé des doutes concernant le bien-fondé de cette solution : «Il n'est ni sûr — avait-il dit —, ni probable, vu le contexte, qu'il s'agisse de Carcassonne en Languedoc».⁴⁶

Observation qui est le bon sens même. Cortes, en effet, est séparé de Carcassonne, à vol d'oiseau, par près de trois cent cinquante kilomètres. Est-il admissible que Roland, chef de l'état-major de l'armée française, Roland qui a dû sans doute combattre pendant le siège de la ville, ait quitté son poste, traversé tout l'Aragon, toutes les Pyrénées, puis les monts et les vallées du haut Languedoc, pour s'adonner à la chasse? Cette expédition, ce délasserement si l'on veut, aurait demandé plusieurs semaines : or le texte suggère tout simplement qu'un jour que les opérations chômaient Roland ait pu solliciter de l'empereur un congé de quelques heures, qui lui permit de se livrer à

41. *La Chanson de Roland, Texte critique...* par LÉON GAUTIER. Je cite l'édition de Tours, 1920, p. 464.

42. *La Chanson de Roland*, p. p. F. WHITEHEAD, Oxford, 1946, p. 169.

43. *Das altfranzösische Rolandslied nach der Oxforder Handschrift*, herausg. von ALFONS HILKA, 4. verbesserte Auflage besorgt von GERHARD ROHLFS, Tübingen, 1953, p. 113.

44. G. BERTONI, *La «Chanson de Roland»*. Editio minor, Firenze, 1935, p. 427.

45. *La «Chanson de Roland»*, a cura di AURELIO RONCAGLIA, Modena, 1947, p. 238.

46. J. BÉDIER, *La Chanson de Roland. Commentaires*, pp. 508-509.

un sport qui, à défaut de combats singuliers, lui plaisait. Logiquement, ce nom doit s'appliquer, s'il n'est pas dû à l'invention pure et simple du poète, à une localité sise aux environs immédiats de Cortes.

Une identification me paraît des plus plausibles, sinon certaine. Dans le cas particulier, les graphies des manuscrits autres qu'*Oxf.* ne nous sont malheureusement d'aucune utilité. La scène de la vandardise de Roland, qui frise d'ailleurs l'irrespect et l'irrévérence, n'a pas été comprise par Conrad, lequel attribue un sens tout autre à ce passage ;⁴⁷ l'épisode est très réduit dans le texte norrois, où l'on ne rencontre aucun toponyme.⁴⁸ Étant donné que *V₄* lui aussi abrège inintelligemment,⁴⁹ et que lui aussi ne situe pas la chasse, il s'ensuit que seul *C* et *V₇* mentionnent le toponyme qui nous intéresse, le manuscrit de Châteauroux donnant «Carcasone, une bone cité»,⁵⁰ et *V₄* «Cartasoine une bone cité»,⁵¹ leçons qui ne nous apprennent rien. Mais la géographie, elle, nous enseigne qu'à vingt-cinq kilomètres à peine de Cortes s'élève la très ancienne ville de *Tarazona*, la «Tolède aragonaise», ce *Turiasso* ibère, siège d'un évêché dès l'époque wisigothique, qu'Isidore de Séville appelle *Tirassona* et *Tarasuna* les géographes arabes,⁵² la graphie *Tarassona* apparaissant dès le début du XIIIe siècle.⁵³ Ne serait-il pas possible que ce soit là l'endroit où Roland est allé se distraire à la chasse ? Ce toponyme, qui aura eu la forme **Tarasone* ou **Tarasonie* dans l'original de la *Chanson*, avait tout comme Cortes la malchance de n'être pas connu des scribes : et de même que ce dernier a bien vite subi la contagion de *Cordres* «Cordoue», ainsi notre **Tarasone* serait-il devenu *Carcasonie* sous l'influence du nom de *Carcassonne*, plus connu des copistes et des auditeurs de la *Chanson*. Transformation d'autant plus facile à expliquer que, paléographiquement, il n'est pas toujours aisé, dans l'écriture des XIe et XIIe siècles, de distinguer un *t*- initial d'un *c*-. Cette identification, en tout cas, permet d'expliquer aisément l'épisode en question, sans obliger Roland à utiliser quelque *Clavileño*.

* * *

Rien n'est moins sûr, hélas, que la signification et l'étymologie de la «*Tere Certaine*» mentionnée par la *Chanson de Roland*. Ce que

47. *Les textes...*, t. X, *Le texte de Conrad*, Paris, 1944, vers 1840 et suivants, p. 37.

48. P. AEBISCHER, *op. cit.*, p. 116.

49. *Les textes...*, t. II, *La version de Venise IV*, Paris, 1941, p. 9, laisse 25.

50. *Les textes...*, t. IV, *Le manuscrit de Châteauroux*, Paris, 1943, vers 577, p. 16.

51. *Les textes...*, t. V, *Le manuscrit de Venise VII*, Paris, 1942, p. 6 des photographies.

52. E. LÉVI-PROVENÇAL, *La péninsule ibérique au moyen âge d'après le Kitab ar-Rawd al-mitar...*, Leiden, 1938, pp. 81 et 150.

53. Je dois ces renseignements à l'amabilité de M. Lacarra.

celle-ci nous dit est qu'après que Ganelon, revenu de Saragosse, eut apporté à l'empereur les clefs de la ville, en même temps que les otages, les présents et les promesses de Marsile, l'imposante armée des Français se mit en route vers le nord. Charles prend les dispositions nécessaires pour assurer ses derrières, dispositions rendues plus nécessaires par les rêves prémonitoires que Dieu lui a envoyés : sur la proposition de Ganelon, il charge Roland de commander l'arrière-garde, et place sous ses ordres les pairs et vingt mille guerriers éprouvés. Et tandis que les troupes impériales continuent leur route et parviennent à la Tere Majur, tandis que Charlemagne, qui prévoit le pire, pleure déjà la perte de ses fidèles, Marsile, avec son armée promptement réunie, chevauche vers la Tere Certeine. *Tere Certeine* à propos de laquelle on a beaucoup écrit : tantôt on y a vu un nom propre, une dénomination géographique, celle presque toujours de la *Cerdagne* ; tantôt on a expliqué *certeine* comme un simple adjectif, *tere certeine* ayant la valeur de «terre ferme, sûre, plate». La première chose à faire, me semble-t-il, est d'examiner en détail le passage où figure l'expression discutée. Les païens, dit le poète

Puis si chevalchent par mult grant contençon.
La Tere Certeine e les vals e les munz :
De cels de France virent les gonfanuns (vers 885-887),

comme l'a imprimé Bédier. Et ce dernier traduit ainsi : «Puis, à marches forcées, par la Tere Certaine, tous chevauchent, passent les vaux, passent les monts : enfin ils ont vu les gonfanons de ceux de France». ⁵⁴ Traduction qui ne tient pas compte du fait que l'éditeur a cru devoir mettre un point à la fin du vers 855, ce qui a pour résultat que le vers suivant n'a pas de verbe, les deux «passent» étant des adjonctions qui n'ont aucun correspondant dans l'original. — On sait d'autre part que le vers 856 a un premier hémistiche de cinq pieds, au lieu de quatre. M. Whitehead a remédié au premier de ces inconvénients en ne faisant qu'une phrase des deux vers 855 et 856, mais il a conservé intact «La tere certeine», ⁵⁵ tandis que l'édition Hilka-Rohlf's place *la* entre parenthèses, ⁵⁶ alors que M. Roncaglia le supprime tout à fait. ⁵⁷

Il est évident que, quant au second point, la correction est des plus aisées. Reste à savoir si *Tere Certeine*, dans l'original, a le droit de se présenter sans l'article. Étant donné que ce toponyme

54. *La Chanson de Roland*, publiée... et traduite par JOSEPH BÉDIER, 8^e édit., Paris, s. d., pp. 74 et 75.

55. *La Chanson de Roland*, p. p. F. WHITEHEAD, p. 26.

56. *Das altfranzösische Rolandslied*..., p. 24.

57. *La «Chanson de Roland»*, a cura di AURELIO RONCAGLIA, p. 87.

— si c'en est un — ne se présente qu'une fois dans le texte Digby, nous ferons appel à l'analogie de *Tere Majur*. Or ce dernier est mentionné cinq fois sans article (vers 600, 952, 1659, 1784 et 1532), et une fois seulement accompagné de l'article: «...venent a la Tere Majur» (vers 818). Il y a donc une chance contre cinq que l'original donnait «Tere Certeine»: et si le scribe du ms. Digby, au vers 856, l'a muni intempestivement de l'article, c'est que sans doute il avait encore dans les doigts, si je puis dire, le «la Tere Majur» du vers 818 copié peu auparavant.

Quant au premier point, la traduction de Bédier rend parfaitement, par sa double adjonction de «passent», le sens de la phrase: le point terminal du vers 855 doit par conséquent être supprimé, et *chevalchent* a donc trois compléments. Mais c'est qu'alors on est en droit de se demander si l'auteur de la *Chanson* rendait vraiment l'idée de «traverser à cheval, passer à cheval par» au moyen du verbe *chevalcher*. Ce verbe est usité quarante-trois fois dans le texte Digby: vingt-huit fois absolument, dans des cas comme «Tant chevalcherent Guenes e Blancandrins» (vers 402), ou dans des commandements ou des incitations, comme «Kar chevalchez» (vers 1175), «Cevalche, rei!» (vers 1662). Dans douze autres cas, il est accompagné d'une préposition: 1.^o *devant* («Li niés Marsile ... Tut premereins chevalchet devant l'ost»; vers 1189); 2.^o *dejuste* («Dejuste lui li dux Neimes chevalchet»; vers 831); 3.^o *après* («Veiz Baligant, ki après tei chevalchet»; vers 2979); 4.^o *od* («Marsilies ... Puis si chevalchet od sa grant ost banie»; vers 1469) et «Li empereres ... Puis si chevalchet od sa grant ost»; vers 2444); 5.^o *par* («Païen chevalchent par cez greignurs valees»; vers 710, ainsi que «E Oliver chevalchet par l'estor»; vers 1351, et «Li amiralz chevalchet par le camp»; vers 3463) et le composé *par mi* («Li quens Rollant par mi le champ chevalchet»; vers 1338, et «E Malpramis par mi le camp chevalchet»; vers 3421); 6.^o *suz* («Guenes chevalchet suz une olive halte»; vers 366); 7.^o *vers* («Vers dulce France chevalchet l'emperere»; vers 706).

Lors donc que notre auteur veut rendre l'idée de «traverser un terrain à cheval», il use d'habitude de *chevalcher par* (vers 710, 1338, 1351 et 3421). Toutefois je me hâte d'ajouter que *chevalcher* est aussi employé avec un complément direct. C'est le cas d'abord au vers 757, «Ne mul ne mule que deiet chevalcher», où notre verbe a sa valeur normale de «monter un animal»; mais c'est aussi le cas du vers 405, «Tant chevalcherent e veies e chemins» et du vers 3695, «Carles cevalchet e les vals e les munz», dont la teneur se rapproche fort de celle du vers qui nous occupe. Nous admettrons donc que la leçon «si chevalcherent ... Tere Certeine e les vals e les munz» est vraisemblable-

ment correcte, et que l'usage qui y est fait de *chevalcher* suivi d'un complément direct indiquant la localité ou l'accident de terrain que l'on traverse n'est pas inconnu à notre poète.

Mais, cela admis, une observation s'impose. Des trois compléments de *chevalcherent*, le premier seul est démuné d'article. S'agirait-il vraiment d'un toponyme, d'un nom propre, tandis que «les vals e les munz» seraient seuls des noms communs? Notre *Tere Certeine*, en d'autres termes, serait-elle la *Cerdagne*? Solution qui a été admise, avec quelque hésitation le plus souvent, par nombre de critiques, tels Gaston Paris⁵⁸ qui se demande si le nom de *Cerdagne* a eu peut-être une plus large extension que ce n'est le cas aujourd'hui; tels Jenkins,⁵⁹ Hilka.⁶⁰ Mais Gautier déjà avait rejeté cette identification,⁶¹ et plus tard, Bédier-Foulet ont noté qu'«il serait incompréhensible qu'une armée, concentrée à Saragosse pour gagner au plus vite Roncevaux, prît le direction d'Urgel et de Puycerda».⁶² A quoi Boissonnade, non certes sans raison, a remarqué, que cet itinéraire des troupes de Marsile n'est fantaisiste qu'en apparence, puisque, sans compter qu'au cours du XIe siècle et au début du siècle suivant cette vallée du Sègre avait été le champ clos perpétuel où s'étaient heurtés musulmans et chrétiens, le roi de Saragosse n'a fait que traverser Terre Certeine, pour continuer à travers «les vals e les munz»: c'est dire que, pour surprendre Roland et les siens, il a procédé à une marche de flanc, afin que le mouvement échappât aux éclaireurs chrétiens; que, sans être vu, sans que la présence de son immense armée ait pu être décelée, il a longé les Pyrénées du Sègre à l'Irati, d'où «l'impression de stupeur qu'éprouve Olivier, lorsque, du haut d'un observatoire naturel, d'un des puis qui avoisinent le col, il aperçoit les masses sombres des païens s'écouler, comme un torrent intarissable, des forêts et de la gorge de l'Irati».⁶³

Hypothèse, stratégiquement inattaquable, qui a été pleinement acceptée par M. Burger,⁶⁴ mais qui se heurte néanmoins à diverses difficultés, la première — et la moins grave, ainsi que nous allons le voir — étant constituée par la forme *Certeine* pour «Cerdagne», alors qu'on s'attendrait à **Cerdeigne*, puisque la Cerdagne est la *Cerretania*, la terre habitée par les *Cerretani*. Le nom latin, dans une

58. G. P[ARIS], *art. cit.*, p. 176.

59. *La Chanson de Roland. Oxford Version...*, p. 238; mais cf. la note de la p. 72.

60. *Das altfranzösische Rolandslied...*, p. 113.

61. *La Chanson de Roland...*, édit. cit., p. 465, qui renvoie à un éclaircissement sur la géographie du *Roland* paru dans la septième édition de son ouvrage, édition que je n'ai pu consulter.

62. J. BÉDIER, *op. cit.*, p. 509.

63. P. BOISSONNADE, *op. cit.*, pp. 130-134.

64. A. BURGER, *art. cit.*, pp. 161-162.

graphie plus ou moins approchante, n'est certes pas rare dans les chartes de la Marca hispanica : qu'il me suffise de mentionner les cas de «in comitatum *Ceretania*» en 918,⁶⁵ «in *Ceritania*» et «in comitatu *Ceritanensis*» en 982,⁶⁶ «*Cerritanensem*» en 1129.⁶⁷ Mais il s'agit là vraisemblablement d'une réfection savante et relativement récente, la forme courante étant *Cerdania* avec son adjectif *Cerdaniensis* dès le IXe siècle : «in pago *Cerdanie*» figure dans un acte de 843,⁶⁸ «in comitatu *Cerdania*» en 888,⁶⁹ «*Cerdaniensem*» en 835 déjà.⁷⁰ Si un «in confinio *Ceridaniae*» en 871⁷¹ représente sans doute un moyen terme entre la forme populaire et la savante, un type **Certania* par contre m'est inconnu : et c'est pourtant celui qu'il faudrait pour expliquer notre *Certeine*. De même, inutile de le dire, un **terra Cerretana* ou *Cerretaniae* est tout aussi imaginaire.

En réalité, dans l'hypothèse la plus favorable, on ne sait même pas exactement ce que représente *Certeine*. *Cerretana*, ou *Cerretania*? Car si dans les noms de pays comme *Equitaigne* (vers 2325) ou *Bre-taigne* (vers 2322), de même que dans *muntaigne* (vers 6, 1084, 2040), le suffixe latin *-ania* est bien rendu par *-aigne* dans la graphie du ms. Digby, on y trouve d'autre part *Alverne* (vers 3062 et 3796) pour désigner l'Auvergne, de même qu'il n'est nullement certain que l'*al-taigne* du vers 3 représente un **altanea*, et non pas un plus simple *altana* — Tobler-Lommatzsch mélange en effet les graphies *autaigne*, *halteigne* d'une part et *autaigne*, *hataigne*⁷² de l'autre —, de sorte que si Bédier a cru devoir remarquer que dans l'usage de notre scribe l'*n* française est remplacée par *gn* en plusieurs occasions, dont *altai-gne* précisément, ainsi que dans *enchaignez* (vers 128), *caaignables* (vers 183) et *crignete* (vers 1659),⁷³ on peut d'un autre côté trouver dans *Oxf.* des *-n-* qui rendent le son *-gn-*.

Ce ne sont là du reste que des chinoiseries phonétiques et graphiques. L'objection la plus forte à l'identification de *Tere Certeine* à la Cerdagne est sans aucun doute celle faite par Suchier quand il eut constaté que l'expression *Terre Certaine*, ou *Certaine Terre*, apparaissait dans cinq passages de la *Chanson de Guillaume*, et que chaque fois cette locution s'appliquait à une partie de côtes où abordent les

65. F. UDINA MARTORELL, *El Archivo condal de Barcelona en los siglos IX-X*, Barcelona, 1951, p. 189.

66. R. D'ABADAL I DE VINYALS, *Catalunya carolingia*, vol. II, *Els diplomes carolingis a Catalunya*, 1^a part, Barcelona, 1926-1950, pp. 172 et 173.

67. FR. MIQUEL ROSSELL, *Liber Feudorum Major*, vol. II, Barcelona, 1947, p. 50.

68. R. D'ABADAL I DE VINYALS, *op. cit.*, 2^a part, Barcelona, 1952, p. 334.

69. F. UDINA MARTORELL, *op. cit.*, p. 108.

70. R. D'ABADAL I DE VINYALS, *op. cit.*, 1^a part, p. 285.

71. R. D'ABADAL I DE VINYALS, *op. cit.*, vol. cit., p. 29.

72. TOBLER-LOMMATZSCH, *Altfranzösisches Wörterbuch*, vol. IV, 2^e partie, col. 1026.

73. J. BÉDIER, *La Chanson de Roland. Commentaires*, p. 260.

païens après qu'ils sont sortis de leurs navires, si bien que le savant romaniste en a conclu que *terre certaine* était une dénomination générique et avait la valeur de l'it. *terra ferma*, «terre ferme».⁷⁴ M. D. McMillan, dans sa récente édition de cette même *Chançon*, est exactement de cet avis, et dit qu'aux vers 229 et 1117, où l'expression est accompagnée de l'article, le sens ne paraît pas douteux et ne peut être autre que *terra ferma*, puisqu'elle s'oppose à *al sablun e en la gravele* du vers 228, à *en la sable gravele* du vers 1116, et que, malgré l'absence de l'article aux deux vers parallèles 1096 et 1687, le contexte là encore «ne supporte pas d'autre sens que celui de *terra ferma* qui est renforcé par le vers suivant dans chaque cas, où le poète précise qu'il ne s'agit pas du sable de la plage, mais bien de la terre», opposition qui n'est guère moins nette au vers 1704. Si bien que ce savant conclut en disant que «l'on constate ainsi que chaque fois que le poète se sert de la formule *terre certeine*, c'est pour souligner le fait que les événements se déroulent sur terre ferme, et non sur le rivage», et qu'il n'y a pas lieu de voir dans notre expression un nom propre ou un débris de nom propre.⁷⁵

M. McMillan fait ici allusion à l'opinion de Hoepffner⁷⁶ qui, entre la parution de l'édition Suchier et celle du savant anglais, avait cru devoir en revenir à l'identification *Tere Certeine* «Cerdagne», «même si cela ne répond pas exactement aux nécessités géographiques». Sans doute admet-il que le sens de «terre ferme» peut s'appliquer aux vers 231 et 1120 de la *Chançon*, et à la rigueur aux vers 1098 et 1639 ; mais, ajoute-t-il, «elle ne vaut en tout cas pas pour le vers 1706». En réalité, conclut-il, «le poète désigne par là une bande de terre, large d'une lieue, qui s'étend du rivage de la mer vers l'intérieur de la terre, et au-delà de laquelle se trouve le champ de bataille de Larchamp. Ce n'est, certes, pas la Cerdagne. C'est simplement pour l'auteur ... la voie d'accès des païens pour atteindre l'armée chrétienne de Vivien, comme c'est dans *Roland* celle des Sarrazins de Marseille pour rejoindre Roland. L'emprunt est évident». L'auteur de la *Chançon*, bref, a donc emprunté au *Roland* «un terme qu'il ne comprend pas et auquel il donne une signification toute personnelle, et ce terme c'est toujours dans le passage sur la marche des Sarrazins qu'il l'a trouvé».

Loin de moi l'intention de nier la possibilité d'emprunts de ce genre dans le lexique toponymique dont usent les auteurs de chan-

74. H. SUCHIER, *La Chançon de Guillelme. Französisches Volksepos des XI. Jahrhunderts*, kritisch herausgegeben von..., p. XLIII.

75. *La Chanson de Guillaume*, p. p. D. Mc MILLAN, t. II, Paris, 1950, pp. 134-135.

76. E. HOEPFFNER, *Les rapports littéraires entre les premières chansons de geste*, in *Studi Medievali*, nuova serie, vol. 4 (1931), p. 239.

sons de geste. J'ai supposé naguère que ces derniers devaient disposer d'un ouvrage dont j'ai imaginé que le titre pouvait être quelque chose comme «*Le bon facteur de chansons de geste. Vade mecum à l'usage des poètes épiques*», ouvrage dont une partie précisément devait s'appeler «*Table des noms propres de toute espèce pouvant être utilisés dans les chansons de geste*»;⁷⁷ j'ai montré naguère que le nom de *Balaguet* dans la *Chanson de Roland*, s'applique plus tard à une ville en général indéfinie, irréaliste, située aux alentours de Beulande ou de Tortelose;⁷⁸ j'ai montré encore que le «*Port et Paillart*» fourni par le texte original de la *Saga af Runzivals bardaga*, et sans nul doute par le manuscrit français sur lequel avait travaillé le traducteur norrois, était devenu par la suite *Porpaillart*, localité maritime.⁷⁹ Mais rien ne nous prouve qu'en ce qui concerne *Tere Certaine* il puisse s'agir d'une influence de la *Chanson de Roland* sur celle de *Guillaume*, et cela pour plus d'une raison : d'abord parce que nous ne savons pas si celle-ci est postérieure à celle-là et que, si elle l'était, elle l'était assez pour avoir pu subir une telle influence ; ensuite que les similitudes du lexique géographique entre ces deux poèmes sont des plus restreintes, étant donné que seuls les noms de pays *Arabe* «*Arabie*» et *France*, ceux de villes *Cordres* (qui, nous le savons, désigne dans la *Chançon* Cordoue) et *Saraguce*, celui enfin de l'hydronyme *Girunde* se retrouvent dans l'un ou dans l'autre, de sorte que seul *Tere Certaine* aurait pu être emprunté réellement par l'auteur de *Guillaume* à celui du *Roland* : cas isolé qui réduit sensiblement la vraisemblance de l'hypothèse de Hoepffner, d'autant plus qu'il reste à prouver que dans la *Chanson de Roland* ce *Tere Certaine* est un toponyme.

Il y a plus. A propos des cas de *Terre Certaine* de la *Chançon de Guillelme*, Suchier a remarqué qu'ailleurs que dans ce texte, il n'a rencontré cette expression qu'une fois, en un unique passage de *Folque de Candie*,⁸⁰ passage qui, dans l'édition Schulz-Gora, ne figure pas dans le texte proprement dit de ce long poème épique, mais dans une annexe, où il est dit ceci :

A vous comant de la terre d'Espaine,
Entrer y veull, ains que past la quinzaine,
et chalengier Tiebaut Terre certaine,
Bacle et Roussie et la terre gryphaine,⁸¹

77. P. AEBISCHER, *Etudes sur Otinel*, in *Travaux publiés sous les auspices de la Société suisse des sciences morales*, 2, Berne, 1960, p. 165.

78. P. AEBISCHER, *Les graphies toponymiques...*, p. 207.

79. P. AEBISCHER, *art. cit.*, pp. 202-203.

80. R. WEERS, *Etudes sur Aliscans*, in *Romania*, 34^e année (1905), p. 248, signale l'expression dans le *Covenant Vivien* également. Sans doute s'agit-il de l'édition de Reims, que je n'ai pu consulter; il n'y a en tout cas rien de pareil dans l'édition Terracher de la *Chevalerie Vivien*.

81. *Folque de Candie von Herbert le Duc de Danmartin nach den festländischen Hand-*

où il s'agit évidemment d'un toponyme, vraisemblablement d'un nom de région imaginaire. Mais il existe dans le *Roman de Waldef* un passage plein d'intérêt, passage publié par Suchier, où il est question de deux chevaliers, Lioine et Tierri, poursuivis en Allemagne par les Sarrasins du roi saxon Saluf et qui, acculés au bord d'un fleuve profond et rapide, combattent victorieusement contre quatre païens ; mais, voyant qu'il en arrive d'autres, ils se lancent dans le courant, au risque de se noyer :

A val desuz une faloise
la radur mult tost les porta ;
mes Deu del ciel, qui les forma,
a terre certaine les mist ... (vers 16959-16962) ⁸²

c'est-à-dire sur la terre ferme, de l'autre côté du fleuve, et non plus, comme dans la *Chançon de Guillelme*, sur le terrain solide qui borde la plage. L'expression *terre certaine* pouvait donc s'appliquer aussi à la berge d'un fleuve, ou mieux au terrain solide et passant sis de l'autre côté de l'eau, et que retrouve qui a dû traverser cette dernière.

Voilà le fait qui va nous permettre d'expliquer la *tere certeine* de la *Chanson de Roland*. Saragosse, pour l'auteur de ce poème, avait comme caractéristique, non seulement d'être située sur une montagne, mais encore, et peut-être surtout, de se trouver sur la rive d'un fleuve majestueux et puissant, l'Ebre. Fleuve imposant en effet que cette «ewe de Sebre», au dire du poète :

Mult est perfunde, merveilluse e curant (vers 2466),

eau profonde et large que franchissent quatre ponts, et que peuvent remonter, selon le témoignage de Clarien, l'envoyé de Baligant,

.III. milie calant,
Eschiez e barges e galees curant ;
Drodmunz i ad ne vos sai dire quanz. (vers 2728-2730)

Lors donc que Marsile a réuni ses troupes, avant de parvenir aux monts et aux vallées des Pyrénées, il doit nécessairement franchir le fleuve, c'est-à-dire atteindre sa rive septentrionale : c'est là précisément qu'est la «tere certeine», qui n'a rien à voir avec la Cerdagne. Et qui n'a rien à voir non plus, pour le dire en passant, avec la solution fantaisiste de Ph.-Aug. Becker, pour qui cette «tere certeine» ne se peut guère comprendre que «in dem Sinne der offenen Landschaft mit angelegten Strassen im Gegensatz zu den beschwerlichen, un-

schriften... herausgegeben von O. SCHULZ-GORA, Bd. II, in Gesellschaft für romanische Literatur, Bd. 38, Dresden, 1915, p. 366.

82. H. SUCHIER, édit. cit., p. XLV.

wegsamen Gebirgslände : la terre praticable, en opposition à la route impraticable par monts et par vaux, sans chemin tracé»,⁸³ c'est-à-dire la plaine peu accidentée qui s'étend entre Saragosse et les pieds des Pyrénées. En d'autres termes, *certein*, dans *tere certeine*, n'a que sa valeur normale, habituelle, de «sûr, qui tient» :⁸⁴ c'est le terrain solide, qui porte, que foule un cheval, par opposition non seulement à l'eau, mais au sable et au gravier d'une mer ou d'un cours d'eau.

* * *

Avec l'expression *tere certeine*, nous avons, bref, dans le texte Digby de la *Chanson de Roland*, une nouvelle notation géographiquement exacte de la position de Saragosse, de même qu'avec la description du fief de Chernuble une description à peine poétisée de l'aridité et de l'uniformité du paysage des Monegros. Avec la forme *Sebre* et son article *ipse*, avec le *Balaguet*, *Balagwed* de ce même manuscrit, nous avons, comme je l'ai fait voir naguère, des transcriptions de toponymes qui ne peuvent guère s'expliquer que si l'on admet qu'elles ont été pour ainsi dire notées sur le vif, la première dans le centre, l'ouest ou le nord de la Catalogne, à la rigueur en Septimanie, la seconde presque nécessairement dans l'ambiance mozarabe du royaume islamique de Saragosse.

Reprenons maintenant la liste des villes conquises par Roland avant que l'armée des Francs soit parvenue sous les murs de la capitale de Marsile. Il y a sept ans, dit Roland :

qu'en Espagne venimes ;
Jo vos cunquis e Noples e Commibles,
Pris ai Valterne e la tere de Pine
E Balagwed e Tuele e Sezilie. (vers 197-200)

Noples étant une désignation poétique de Pampelune,⁸⁵ *Commibles* devant être corrigé en *Morinde*, qui doit s'entendre de Miranda de Arga,⁸⁶ *Valterne* étant, comme on l'a reconnu depuis longtemps, une graphie vicieuse pour Valtierra,⁸⁷ la terre de *Pine* s'identifiant avec Pina de Ebro,⁸⁸ *Balagwed* étant évidemment Balaguer comme

83. PH. AUG. BECKER, *Streifzüge durch die altfranzösische Heldendichtung. I. Rolandslied*, 1, in *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, vol. LXI (1938), pp. 9-10.

84. F. GODEFROY, *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, t. IX, p. 21.

85. P. AEBISCHER, *Textes norrois et littérature française du moyen âge. I*, in *Société de publications romanes et françaises sous la direction de Mario Roques*, Genève et Lille, 1954, p. 11, note 3.

86. P. AEBISCHER, *Le rôle de Pampelune lors de l'expédition franque de 778 en Espagne d'après l'histoire et l'épique médiévale*, in *Revue suisse d'histoire*, t. 9 (1959), p. 320.

87. G. P[ARIS], *art. cit.*, p. 173.

88. W. TAVERNIER, *art. cit.*, p. 140.

Tuele est Tudela,⁸⁹ le seul des noms de la liste qui précède qu'on ne puisse reconnaître et situer est jusqu'ici *Sezibie*.⁹⁰ N'empêche que si nous reportons sur une carte ces différentes localités, nous constatons avec quelque surprise que leur succession ne paraît nullement due au hasard, et que bien au contraire elle suit un ordre géographique: je dirais plutôt un ordre tactique. La première ville dont Roland s'empare est en effet Pampelune, clef des Pyrénées, clef nécessaire surtout à qui veut occuper militairement la plaine moyenne de l'Ebre. L'objet de la campagne étant Saragosse, les Français poussent donc directement vers le sud, s'emparent d'abord de Miranda de Arga, de Valtierra ensuite. A ce moment, fait bizarre, avec la mention de Pine le champ des opérations passe tout à coup à l'est de la capitale. Mais tout s'explique une fois que l'on sait que le texte d'Oxford est ici incomplet, puisqu'une phrase de la *Saga af Runzivals bardaga*, «Port ok Páilart, er stendur a landamæri»,⁹¹ «Port et Pailart, qui est situé à la frontière», suit immédiatement la traduction du vers 200 d'Oxf. Si l'on admet, ainsi que je l'ai proposé,⁹² que *Port* doit s'entendre, ou d'un passage des Pyrénées, ou peut-être de *Sort*, et qu'en tout état de cause *Pailart* s'identifie avec le *Pallars*, et si l'on admet aussi que ce passage, dans le texte primitif du *Roland*, ne suivait peut-être pas le vers 200, mais bien le vers 199, nous sommes conduits à supposer que Charlemagne, en même temps qu'avec sa propre armée il passait directement de Pampelune vers le sud, disposait d'une seconde armée à laquelle il avait fait passer les Pyrénées par la vallée d'Aran, puis par celle de la Noguera Pallaresa, d'où elle aurait bifurqué, d'une part directement sur Pina, d'autre part sur Balaguer, tandis que le corps principal marchait de Valtierra à Tudela. Les deux corps, ainsi, aboutissaient à l'Ebre, le premier en amont de Saragosse, le second en aval.

Double mouvement stratégique, offensive en tenailles qui était,

89. G. P[ARIS], *art. cit.*, p. 173, et *La Chanson de Roland*, par LÉON GAUTIER, 2^e partie, Tours, 1872, p. 66.

90. Ainsi qu'on la remarqué bien des fois, il ne peut s'agir de Séville (cf. par ex. G. P[ARIS], *art. cit.*, p. 174). BOISSONNADE, *op. cit.*, pp. 97-98, a pensé à *Sediles*, mais cette localité des environs de Calatayud ne peut entrer en ligne de compte elle non plus. Ce savant propose du reste une autre identification, en faisant appel à un «castrum *Situli*» d'une charte de 1080, qui était situé probablement sur le mont *Sevil*, au coeur de la sierra du même nom. Mais s'il existe dans la province de Huesca une *Sierra de Sivil*, au nord de Barbastro, rien ne nous dit qu'il y ait eu là une localité éponyme. Je serais donc porté à croire que non seulement le *Sezibie* d'Oxf., mais aussi les graphies des autres manuscrits remontent à une leçon déjà fautive, si fautive que pour l'instant il est inutile de proposer quelque émendation que ce soit.

91. *Karlamagnús saga ok þappa hans*. Fortaellinger om Keiser Karl Magnus og hans Jaevninger, i norsk bearbejdelse fra det trettende aarhundrede udgivet af C. R. UNGER, Christiana, 1860, p. 488.

92. P. AEBISCHER, *Les graphies toponymiques...*, p. 205.

comme l'ont remarqué il y a déjà longtemps Abel et Simson,⁹³ la tactique favorite de Charlemagne, et qui correspond dans ses grandes lignes à ce que l'histoire elle-même nous apprend de l'expédition de 778, puisque, au dire des *Annales royales*, «domnus Carolus rex iter peragens partibus Hispaniae per duas vias», le roi en personne, avec les Neustriens et les Aquitains — ce détail, que ce texte ne fournit pas, pouvant se déduire du fait que les noms de ces deux provinces ne figurent pas dans l'énumération qui suit — franchissant les Pyrénées à l'ouest,⁹⁴ pendant que l'autre corps, composé de troupes recrutées en Bourgogne, en Autriche, en Bavière, en Provence, en Septimanie et en Lombardie, pénétrait en Espagne, si l'on en croit les *Annales Mettenses*,⁹⁵ par Barcelone, c'est-à-dire probablement par le Perthus.

On notera qu'à propos de ce dernier itinéraire il y a une divergence entre les données de la *Chanson* et celles des *Annales Mettenses*, puisque, à en juger par la liste des victoires du neveu de Charlemagne, Barcelone n'est pas mentionnée. Il y a surtout, du reste, une différence essentielle, et plus importante encore, entre les indications de notre poème et celles des annales : la double offensive, selon la *Chanson*, est une offensive guerroyée, ponctuée de prises de places fortes, tandis que l'histoire paraît ne parler que d'une promenade militaire, ce qui correspond sans doute à la vérité, du fait qu'alors Charles était l'allié des chefs musulmans de la région. Inutile de remarquer que la *Chanson* est une épopée, un récit de guerre et de combats, qui interprète librement et selon un concept bien défini la réalité. Ce qui seul nous importe est ceci : qu'il est inexplicable et invraisemblable que les données fournies par Roland, c'est-à-dire par l'auteur de notre poème, aient pu être recueillies et combinées par quelqu'un qui n'ait pas visité les lieux, qui n'y ait pas vécu quelque temps pour une raison quelconque. Impression qui, suggérée par d'autres indices, a déjà été celle de M. Burger :⁹⁶ nous ne nous séparons qu'à propos de la date possible du voyage du poète dans l'Espagne du nord. J'avais pensé en effet à l'expédition des Normands et à leur siège de Barbastre en 1064,⁹⁷ tandis que mon savant collègue rappelait la croisade de 1087, les sièges de Tudela cette année-là, et en 1114-1119, de Valtierra en 1110, de Balaguer en 1091. Mais — et cette

93. S. ABEL und B. SIMSON, *Jahrbücher des fränkischen Reiches unter Karl dem Grossen*, vol. I, Leipzig, 1888, p. 294; cf. p. 141.

94. R. FAWTIER, *La Chanson de Roland, Étude historique*, Paris, 1933, p. 153.

95. *Annales Mettenses priores*, p. p. B. DE SIMSON, in *Scriptores rerum germanicarum in usum scholarum*, Hannoverae, 1905, p. 66.

96. A. BURGER, *art. cit.*, p. 164 et pp. 165-167.

97. P. AEBISCHER, *Les graphies toponymiques...*, p. 208.

objection, je me la fais aussi bien à moi-même que je la fais à M. Burger — il n'est pas nécessaire après tout de prendre ou d'assiéger une ville pour en connaître le nom : il suffit que l'auteur de la *Chanson*, à une date indéterminée de la seconde moitié du XIe siècle ou du premier tiers du siècle suivant, ait eu l'occasion d'accompagner des troupes françaises guerroyant dans l'Espagne du nord.